




Nouvelle Bi Scot, la citadine électrique

Les principaux constructeurs **automobiles** oeuvrent depuis quelques années dans la production de véhicules écologiques. En effet, le but est actuellement de mettre au point des voitures dotées d'un taux d'émission de gaz de 0 g/km. Les innombrables recherches effectuées ont permis d'augmenter au maximum les performances des batteries, pour une meilleure autonomie et une longévité optimale. Dans le cadre du projet « La Possession, Ville pilote écologique », un véhicule sympathique essentiellement destiné aux activités sportives et ludiques a été conçu: la Bi-Scot. Concept car présenté à Monaco lors de la 21^e édition du Salon mondial des véhicules électriques en 2005, cette petite citadine cent pour cent électrique, accessible à partir de 16 ans, est commercialisée depuis juillet 2010. Il s'agit d'un véhicule doté de quatre roues, combinant scooter, quad et petite voiture ne nécessitant pas de **permis de conduire**. Avec une longueur de 2,33 mètres, une largeur de 1,25 mètres et une hauteur de 1,31 mètres, la nouvelle Bi-Scot dispose uniquement de deux pédales: le frein et l'accélérateur. L'énorme pare-brise permet une conduite plus agréable cheveu aux vents. La silhouette de la citadine se distingue par sa poupe très simple et sa proue très fournie. Le véhicule semble adresser un sourire avec son large pare-choc avant et les optiques de formes rondes, disposées sur les deux côtés du capot. Cette petite **citadine** est disponible en deux versions, dont une à deux places et une à quatre places. Les deux places à l'avant sont munies de ceintures de sécurité. Dans la version quatre places, les deux places à l'arrière se chevauchent comme sur une moto. Le port de casque pour les passagers est donc obligatoire. Avec une autonomie de 50 kilomètres, la Bi-Scot peut aller jusqu'à 80 kilomètres grâce à l'installation de quatre batteries supplémentaires. Avec une vitesse de pointe de 50 km/h, elle représente la solution idéale pour les déplacements quotidiens en ville. Alimenté par quatre batteries de traction de 12 volts chacune, le véhicule est équipé d'un moteur électrique ABM de 5 chevaux. Pour recharger la nouvelle Bi-Scot, il suffit de brancher le chargeur embarqué sur une prise d'alimentation électrique de 220 volts. La charge complète est effectuée en 8 heures. Il est à noter que la Bi-Scot bénéficie de la gratuité de stationnement, réservée aux voitures électriques.

Date de création : 30/09/2010 10:12
Contributions de Dede

Votez cet article :   



Bi Scot

